Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

**Band:** 71 (2009)

Heft: 11

Rubrik: Nouvelles des sections

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 27.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Nouvelles des sections





# Formation pour obtenir le permis G

### Jeunes conducteurs de tracteurs

- permis également reconnu pour la conduite d'un cyclomoteur
- formation théorique valable pour la catégorie F (véhicule limité à 45 km/h)

Sur la voie publique, pour conduire un tracteur dont la vitesse maximale est de **30 km/h**, les jeunes gens doivent avoir 14 ans révolus et être porteurs du permis de conduire de la catégorie G. Il est possible de passer l'examen 1 mois avant l'anniversaire.

Nos cours théoriques, d'une durée de deux après-midi (le mercredi de 13 h 30 à 16 h 30), vous aident à réussir cette épreuve. Ils sont décentralisés en fonction des inscriptions et accueillent 10 à 15 participants.

# Prix du cours membre ASETA-VAUD:

**CHF 50.**– CHF 100.–

non membre:

### Information, rappel

Sur la voie publique, pour conduire un tracteur dont la vitesse maximale est de **40 km/h**, les jeunes gens doivent avoir 14 ans révolus et le permis de conduire devra porter la mention **G 40**. L'extension G 40 peut être obtenue, **par les bénéficiaires de la catégorie G**, en suivant un cours pratique de deux journées entières. Renseignements et inscriptions auprès de l'ASETA Riniken, tél. 056 441 20 22.

# Bulletin d'inscription à envoyer à: ASETA, A.-L. Amez-Droz, 1147 Montricher Ou par e-mail dad@econophone.ch Nom/Prénom (du participant) Date de naissance Membre ASETA-Vaud ☐ oui ☐ non Prénom (du père) Téléphone Portable Adresse NPA, localité Demande de permis déjà adressée au Service des automobiles □ oui □ non **Lieu désiré**: ☐ Morges ☐ Moudon ☐ Yverdon Période souhaitée: ☐ 1<sup>er</sup> semestre 2010 ☐ 2<sup>e</sup> semestre 2010 ☐ 1<sup>er</sup> semestre 2011



### Berne

## Permis de conduire de la catégorie G: Examen de groupes 2010

Le permis de conduire de la catégorie G est délivré lorsque l'examen théorique correspondant a été réussi. Il autorise aussi la conduite de cyclomoteurs.

Des membres de l'Association bernoise de technique agricole (ABTA) donneront préalablement une instruction préparatoire durant 2 demi-journées. Cette **instruction se fait par groupes** et par district. **Les adolescents qui, en 2010, auront atteint l'âge de 14 ans révolus** (année de naissance 1996 ou plus âgés), pourront suivre l'instruction préparatoire pour ensuite passer l'examen qui sera supervisé par des experts en matière de circulation routière de l'Office de la circulation routière et de la navigation (OCRN). Le permis de conduire ne pourra, au plus tôt, être établi et délivré qu'après l'âge de 14 ans.

#### **Frais**

 Traitement de la requête pour l'obtention d'un permis de conduire
Examen théorique par groupes (par écrit)
Etablissement d'un permis de conduire
CHF 40.–
CHF 45.–

L'Association bernoise de technique agricole (ABTA) vous enverra une facture séparée pour ses frais (CHF 60.– y compris le matériel utilisé pour l'instruction théorique).

L'inscription devra se faire au moyen de la formule officielle, au plus tard jusqu'au 15 décembre 2009. Les inscriptions qui parviendront à l'OCRN passé ce délai ne pourront plus être prises en considération pour l'examen de groupes prévu en 2010. La formule d'inscription peut être obtenue auprès des centres d'expertises et d'examens de l'OCRN (les commandes collectives, par exemple pour des classes d'écoles, sont appréciées).

- CEE Berne, Schermenweg 9, 3011 Berne (tél. 031 634 25 34)
- CEE Oberland bernois, Tempelstrasse 30, 3608 Thoune (tél. 031 635 87 10)
- CEE Seeland/Jura bernois, Hauptstrasse 1, 2552 Orpond (tél. 032 344 20 20)
- CEE Haute-Argovie/Emmental, Hardstrasse 4, 4922 Bützberg (tél. 062 958 70 70)
- En ligne, www.bvlt.ch rubrique «Führerprüfung Kat.G»

Des renseignements complémentaires sont disponibles auprès du Centre d'expertises et d'examens de Berne, tél. 031 634 25 34. Ueli Zürcher, instructeur, tél. 032 487 42 41

Office de la circulation routière et de la navigation du canton de Berne

